

DECLARATION DE TRANSFERT* LICENCE III – IV

***CHANGEMENT DU LIEU D'EXPLOITATION D'UNE LICENCE, D'UNE COMMUNE A L'AUTRE**

Déclaration à effectuer 15 jours au moins avant le début de l'exploitation du débit de boissons (art. L3332-3 et L3332-4 du CSP)

LISTE DES PIECES A FOURNIR (COPIES PAR MAIL)

- Accord préalable de la Préfecture du Rhône
- Dernier récépissé de déclaration de la licence (l'original du document sera demandé à la clôture du dossier)
- Document cerfa 11542 (https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11542.do)
- Carte d'identité ou passeport de l'exploitant ou Titre de séjour en cours de validité
- Permis d'exploitation de l'exploitant*
*en cas de cogérance (SARL), fournir la carte d'identité et le permis d'exploitation de chaque cogérant
- Extrait K-bis du registre du commerce de Lyon mentionnant l'enseigne de l'établissement (l'activité déclarée sur le kbis doit autoriser l'exploitation de la licence de débit de boissons demandée)
- Statuts de la société / Procès-verbal d'assemblée générale nommant l'exploitant ou les exploitants du débit de boissons (Président/ Directeur général en cas de SAS / Gérant ou cogérants en cas de SARL)
- Bail commercial mentionnant l'activité autorisée ou Ancien bail + document justifiant de l'agrément du bailleur en cas de reprise de bail

Selon le cas :

- Contrat de location et extrait K-bis du propriétaire de la licence en cas de location gérance
- Acte de cession du fonds de commerce en cas de reprise d'une activité
- Acte de cession de parts sociales et statuts mis à jour en cas de changement d'exploitant

DOSSIER A ENVOYER PAR COURRIEL

ATTENTION POUR QUE VOTRE DEMANDE SOIT TRAITEE ET ENREGISTREE, VEUILLEZ ENVOYER L'ENTIERETE DES DOCUMENTS

D'AUTRES DOCUMENTS PEUVENT ETRE DEMANDES AU REGARD DES PARTICULARITES DU DOSSIER